



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SOUS-PRÉFECTURE DE LIBOURNE

LIBOURNE, LE

27 JAN. 2011

**LE SOUS-PREFET
DE L'ARRONDISSEMENT DE LIBOURNE**

Bureau des Relations avec les
Collectivités Territoriales
Affaire suivie par : Mme Pallatier
tél. : 0557550561
mel. : marje-ange.pallatier@gironde.gouv.fr

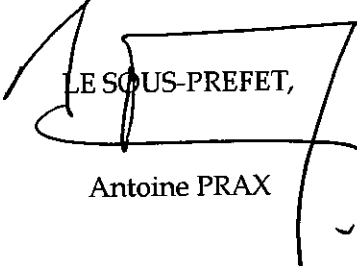
A

Mesdames et Messieurs les Membres du
Comité de Pilotage

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous adresser, sous ce pli, le compte-rendu du Comité de pilotage « Carrières souterraines de Villegouge » du 10 décembre 2010.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.


LE SOUS-PREFET,
Antoine PRAX



Compte rendu NATURA 2000

Site FR 72000705 « Carrières souterraines de Villegouge »

Comité de pilotage du 10 décembre 2010

La réunion du comité de pilotage s'est tenue le 10 décembre 2010 à la salle des fêtes de Villegouge sous la présidence de Mme PALLATIER, représentant M. PRAX Sous-Préfet de LIBOURNE excusé.

La liste des participants est jointe en annexe.

Mme PALLATIER excuse l'absence de M. PRAX, M B. GAY, adjoint au Maire de VILLEGOUGE, excuse également l'absence de Mme le Maire.

Il est rappelé que l'objet de la réunion est la validation du DOCOB, pour ses parties « mesures charte et périmètre », le diagnostic écologique et socio-économique ayant déjà été validé.

M. BELENGUIER, du Conservatoire Régional pour le Patrimoine Naturel (CREN), présente les différentes mesures proposées (présentation ci-jointe). Ces éléments avaient été mis à disposition des membres du copil en téléchargement.

La présentation des différentes mesures et de la charte n'appelle pas de remarques particulières.

La présentation du périmètre proposé fait l'objet d'explications détaillées.

Le périmètre initial concernait la carrière de « Saute qui peut », sur la commune de VILLEGOUGE. L'extension de périmètre se base sur le diagnostic écologique qui a identifié de nouvelles cavités, (carrières de « Pasquette » et de « Meney ») et la nécessité d'intégrer les territoires de chasse.

Le courrier, adressé aux différentes communes, concernées (Villegouge, Saint-Aignan, La Rivière, Lugon et l'Île-du-Carney, Saint-Germain-la-Rivière), permettait de les informer de ce projet et de connaître leur position. Les communes St Germain de la Rivière et Lugon et l'Île du Carney ont donné un avis favorable. La mairie de St Aignan souhaitait des compléments d'information.

Des viticulteurs expriment, également, leurs craintes que le site Natura 2000 ne vienne rajouter de nouvelles contraintes à un contexte viticole déjà très difficile.

Après avoir expliqué les implications liées au fait d'être dans un site Natura 2000 (aucune réglementation supplémentaire, possibilité de contractualiser ou de signer une charte pour

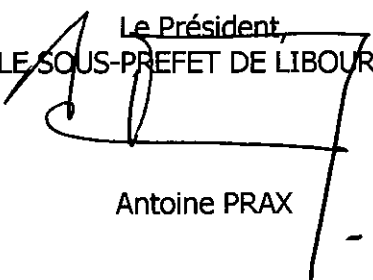
les propriétaire volontaires), et après avoir entendu les avis des différents membres de l'assemblée, l'ensemble du comité de pilotage se prononce favorablement sur le périmètre proposé.

Le DOCOB du site « carrières souterraines de Villegouge » est donc approuvé dans sa globalité par le comité de pilotage.

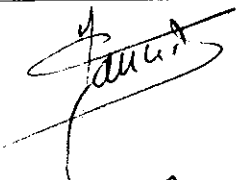
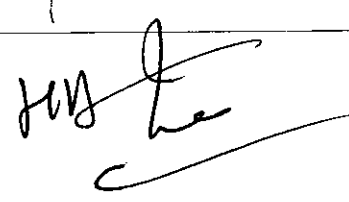
Cette validation sera reprise par une note de service du préfet permettant la mise en œuvre des différentes mesures inscrites dans le DOCOB.


Le nouveau périmètre du site fera également l'objet d'une consultation officielle des collectivités.


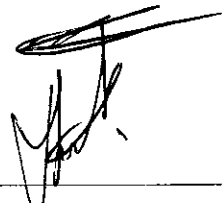
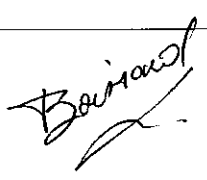
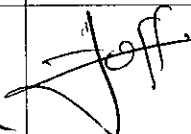
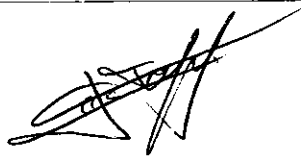
Concernant la mise en œuvre de ce DOCOB, il est précisé aux communes concernées que, depuis la loi sur le développement des territoires ruraux, les collectivités ont la possibilité de prendre en charge l'animation des DOCOB. En l'absence de collectivité porteuse, l'Etat continuera à porter la démarche en confiant l'animation à un opérateur, comme il l'a fait pour l'élaboration du DOCOB. Un courrier officiel sera adressé aux collectivités pour leur demander si elles souhaitent prendre en charge l'animation.

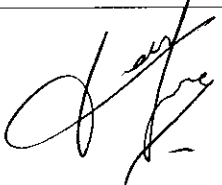
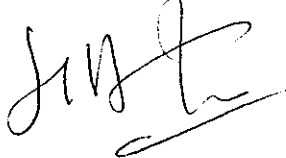
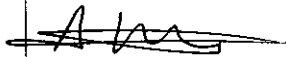

Le Président,
LE SOUS-PREFET DE LIBOURNE

Antoine PRAX -

CARRIERES DE VILLEGOUGE - COPIL DU 10 DECEMBRE - EMARGEMENT

Collectivités territoriales et leurs groupements			
Services	Représentant - fonction	Téléphone ou adresses mel	signatures
Conseil Régional		0557578000	
Conseil Général		0556993333	
Mairie de Villegouge Madame le Maire excusez -	M ^{re} GAY Bernard Adjoint.	0557844208 fax 0557844964	
Mairie de Saint-Aignan	YUNET Jean-Denis Maire	0557249858 fax 0557249074	
Mairie de Saint-Germain-de-la-Rivière	DUMAS de la Roque Maire	0557844760 fax 0557844760	
Mairie de Lugon-et-l'Île-du-Carney		0557844153 fax 0557745390	
Mairie de La Rivière		0557249823 fax 0557249195	
Représentants des Organisations socio-professionnelles et des usagers			
Services	Représentant - fonction	Téléphone ou adresses mel	signatures
Fédération Départementale des chasseurs de la Gironde		0557885700 fax 0557885701	

Centre Régional de la Propriété Forestière			
Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest		0556520574	
Chambre d'Agriculture	<i>excusé</i>		
Comité Départemental du Tourisme		http://www-tourisme-gironde.fr 0556526140 fax 055683.0999	
Comité Départemental de Spéléologie de Gironde			
Ligue de Protection des Oiseaux (LPO)		0556913381	
SEPANSO	<i>Colette GOUANELLE administratrice</i>	sepanso.fed@wanadoo.fr 0556913365	
Administrations ou établissements publics de l'Etat			
Services	Représentant - fonction	Téléphone ou adresses mel	signatures
Sous-préfecture de Libourne	Antoine PRAX, Sous-préfet Marie-Ange PALLATIER	<i>excusé</i>	
Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement en Aquitaine	<i>Christophe Belot</i>	<i>excusé</i>	

Direction Départementale des territoires et de la Mer de la Gironde ou son représentant	Marie-Laure LAGARDE - Chef d'unité	marie- laure.lagarde@giro nde.gouv.fr	
Délégation Régionale de l'Agence de Service et de paiement (ASP)			
Personnalités Qualifiées			
Groupe Chiroptères Aquitaine (GCA)	Olivier Touzot	otouzot@chiroptere.fr chiropteres.aquitaine@gmail.fr 0688479306 olivier.touzot@gmail.com	
Conservatoire Conseil régional pour le patrimoine naturel ou son représentant (CREN)	Luc Belanger Régis HUET	http://www.cren-aquitaine.fr 0559326705	
Conservatoire Régional Scientifique des espaces naturels ou son représentant			
Conservatoire Botanique Sud Atlantique		0557761807	
Propriétaires riverains invités			
Mme Mireille BOISSARD			
Mme Anne-Marie BEGOGHINA			
M. DE TAFFIN Nicolas de TAFFIN			

M. POUX	Propriétaire des Carrées de Camelot. Villegarçay	06 08 75 48 34	
M. DUMAS DE LA ROQUE	Viticulteur.	06 07 02 88 98	
Union des Producteurs de LUGON	Agathe HARDY Technicienne Vignoble Christelle ALBERT Responsable Qualité	06 80 58 78 51 05 57 55 00 88	 

➤

Nouveau périmètre du site

Aux vues des caractéristiques biologiques des chiroptères, de la nécessité de prendre en compte l'ensemble du domaine vital des espèces présentes, et des observations réalisées dans la zone confirmant la présence de chiroptères, la question du périmètre du site (comprenant initialement 3 ha et la seule carrière de « Saute qui peut ») a été présentée au Comité de Pilotage Local et discutée en groupes de travail.

Les éléments qui ont été présentés aux participants ont été les suivants :

- la nécessité de prendre en compte l'ensemble du réseau de carrières exploitées ou exploitables dans le secteur
- l'importance de prendre en compte les territoires de chasse proches du gîte de mise-bas
- l'enjeu « corridor », notamment pour les déplacements du Petit Rhinolophe
- les possibilités d'actions (contrats, charte...) sur les territoires intégrés

Tous ces éléments sont présentés dans la suite du document.

Il est primordial de noter que le périmètre étendu proposé et validé, l'a été sur la base des données disponibles au moment de la rédaction de ce document. Certaines actions qui vont être mises en oeuvre dans le cadre du Docob devront permettre d'améliorer les connaissances du territoire et son fonctionnement écologique. Ainsi, un ajustement, à la fois des actions et du périmètre, pourrait être discuté lors de la révision du Docob.

Figure 1-4 : Périmètre final du site « Carrières souterraines de Villegouge » (IGN scan25)

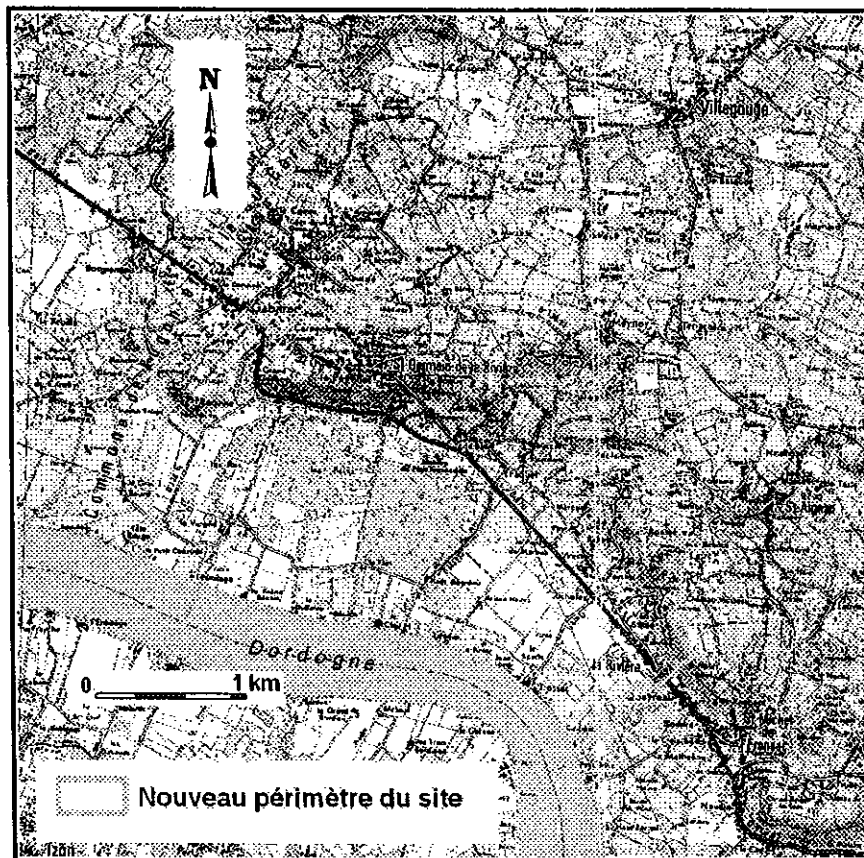
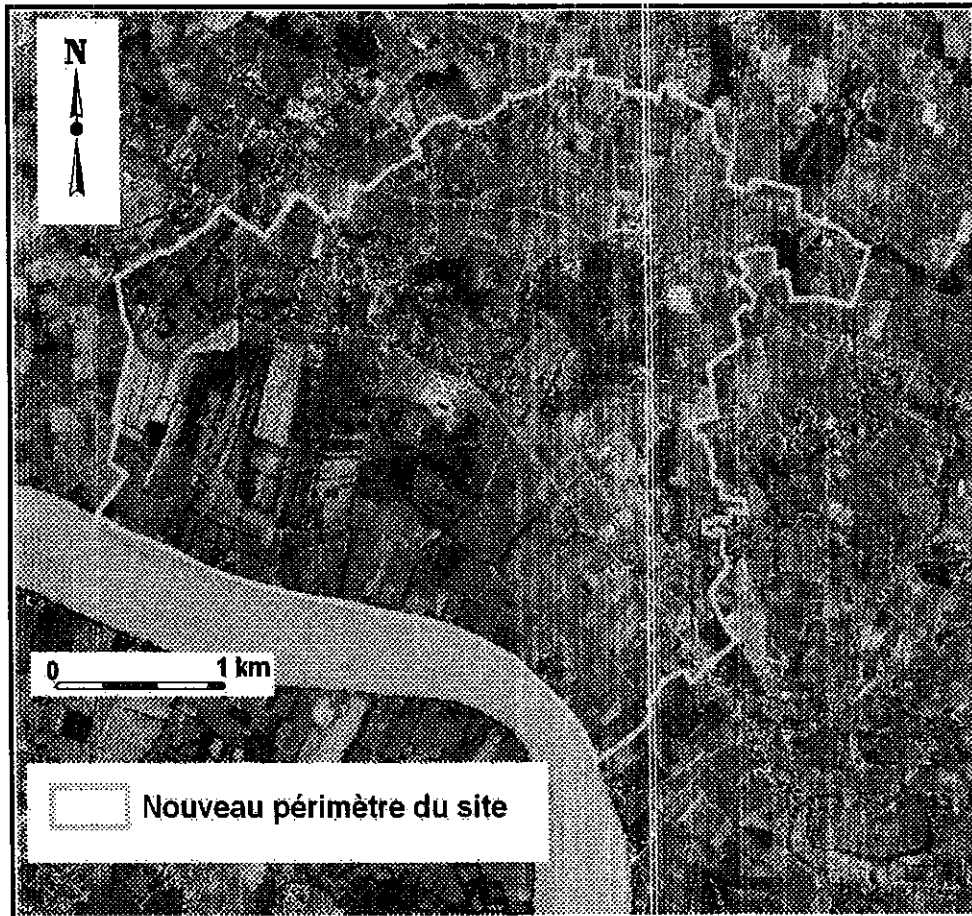


Figure 1-5 : Périmètre final du site « Carrières souterraines de Villegouge » (IGN BD ortho)



Inventaires sur le canton de Fronsac

ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Floristique ou faunistique) de type 1 :

- Zone bocagère de la basse vallée de l'Isle
- Frayère de cavernes
- Carrières souterraines de Villegouge
- Zone bocagère de Saint-Germain-de-la-Rivière
- Station des champs de Beaumont
- Station de le genévrier
- Coteau calcaire du tertre de Thouil
- Station botanique de Tarnes
- Zone bocagère de la Virvée
- Coteau calcaire de Cadillac-en-Fronsadais
- Frayère du port d'Arveyres

de type 2 :

- Vallée de l'Isle tronçon de Libourne à Guitres

Sites Inscrits

- Tertre (Fronsac)
- Site beau soleil (Asques)
- Village (Asques)
- Commune (Asques)
- Site du bourg

Sites d'intérêt archéologique

- Plusieurs sites archéologiques sensibles

Mesures de protection sur le canton de Fronsac

Natura 2000 et Directive Habitats

- La Dordogne
- Carrières souterraines de Villegouge
- Vallée de l'Isle de Périgueux à l'embouchure
- Vallée de la Saye et du Meudon

TOURISME ET ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

Offre touristique

Les activités touristiques présentes sur les communes du canton de Fronsac constituent des éléments indissociables du caractère rural du territoire. Elles participent à sa dynamique de valorisation en jouant un rôle important en terme d'attractivité et de convivialité.

Le canton de Fronsac est un secteur qui draine un tourisme axé sur la découverte du patrimoine viticole local. Ces visiteurs viennent en général parcourir le circuit de découverte du vignoble de la région bordelaise, et peuvent donc faire escale dans le Fronsadais pour y découvrir les particularités des produits locaux, particulièrement les vins d'appellation contrôlés.

Les différents offices de tourisme et la Maison de Pays fronsadais proposent des circuits de découverte du patrimoine bâti, châteaux, églises, chapelles et autres cluzeaux. On peut également retenir que 5 communes du canton sont traversées par un itinéraire du pèlerinage de Saint Jacques de Compostelle : Fronsac, Saint Michel de Fronsac, Saint Aignan, Galgon et Villegouge.

Les activités de pleine nature

Randonnées

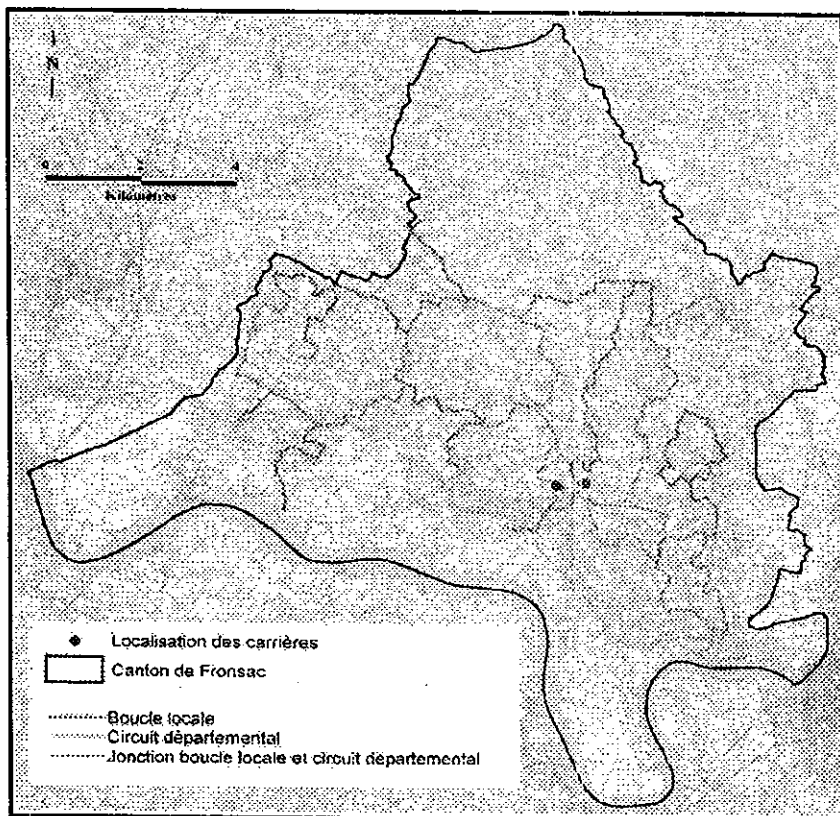
Les communes du canton de Fronsac peuvent intéresser de nombreux visiteurs par leur richesse en sentiers de randonnées et autres chemins ruraux.

A ces sentiers balisés et entretenus régulièrement, on peut juxtaposer le réseaux de sentiers communaux et forestiers qui constituent des itinéraires de balades originaux et riches en découvertes du patrimoine naturel local.

Ce réseau traverse de nombreux paysages représentatifs de la diversité de paysages du territoire. Des boucles locales permettent aux amateurs de promenades courtes de découvrir des parcours thématiques autour des deux principaux axes de l'identité régionale ; le naturel (les forêts, vallées, zones humides, champs cultivés, constructions de pierres sèches) et le culturel (châteaux, expositions, églises musées et autres fêtes traditionnelles locales).

C'est ainsi que ces chemins nous mènent également aux différentes carrières de la région, regroupées sur le territoire des communes de Villegouge, Fronsac et La Rivière. On y trouve surtout des anciennes carrières de pierres de taille qui ont été utilisées pour la construction du bâti local. Elles ne sont plus exploitées depuis au moins une trentaine d'années, parfois plus. Ces cavités artificielles ont été par la suite utilisées comme champignonnières et c'est sous cette dénomination qu'elles sont encore parfois désignées aujourd'hui.

Figure 1-43 : Boucles de randonnées locales autour du site (données « Régie départementale du tourisme » - fonds IGN – Traitement CREN Aquitaine)



Les pratiques de la chasse et de la pêche

Plusieurs structures associatives organisent les pratiques de la chasse et de la pêche.

Les structures d'hébergements

Le nombre et le type de structures d'hébergements sont relativement restreints. Trois « femes-auberges » accueillent des visiteurs sur le territoire du canton et offrent également des services de restaurations et d'hébergement. A cela s'ajoutent quatre hôtels et auberges sur le canton (trois à Lugon et un à Saint Michel de Fronsac). On trouve également huit gîtes et chambres d'hôtes agréés « Gîtes de France », dont un sur la commune de Villegouge, commune qui accueille également les campeurs et autres adeptes du caravanning du mois d'avril au mois d'octobre. La faible capacité d'accueil en lits peut s'expliquer par une présence touristique essentiellement à la journée ou en week-end sur le secteur.

Les structures d'informations

Un office du tourisme permet de renseigner les visiteurs sur le canton de Fronsac. Il s'agit de la Maison du Pays fronsadais située sur la commune de Saint Germain de la Rivière le long de la D670.

PRINCIPAUX ACTEURS

Les principaux acteurs recensés intervenant de près ou de loin sur le site Natura 2000 et plus généralement sur les communes du canton de Fronsac sont :

L'Etat : code de l'environnement, code forestier, code rural, code de l'urbanisme, ... et orientation des politiques par l'attribution de subventions.

Les administrations et les établissements publics :

- Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement (DREAL) Aquitaine
- Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) de Gironde
- Agence de l'eau Adour-Garonne
- Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS)

Les collectivités locales et territoriales :

- Conseil Régional d'Aquitaine
- Conseil Général de Gironde
- Communauté de Communes du canton de Fronsac
- Pays du Libournais
- Commune de Villegouge et celles constituant le canton de Fronsac

Socioprofessionnels :

- Centre Régional de la Propriété Forestière d'Aquitaine (CRPF)
- Chambre d'Agriculture de la Gironde
- Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (SAFER)
- Union des Producteurs de Lugon

PRÉSENTATION DES OBJECTIFS DU SITE NATURA 2000 « CARRIÈRES SOUTERRAINES DE VILLEGOUGE »

Tableau 3-1 : Objectifs de site et objectifs opérationnels

Code	Objectifs
O1	Maintenir et préserver les gîtes à chauves-souris
O11	Assurer la tranquillité et pérennité des gîtes de mise bas, en particulier espèces annexe II
O12	Assurer la tranquillité et la pérennité des colonies d'hibernation, en particulier du Petit Rhinolophe, du Grand rhinolophe et du Murin à Oreilles échancrées
O13	Assurer la tranquillité et la pérennité des sites de swarming
O2	Maintenir et gérer des territoires de chasse favorables aux chauves-souris
O21	Préserver et / ou restaurer les terrains de chasse des chauves-souris, en particulier des espèces de l'annexe II
O22	Améliorer les zones potentielles de chasse du complexe d'espèces « Murin de grande taille »
O23	Améliorer les zones potentielles de chasse du Petit Rhinolophe
O24	Préserver et/ou restaurer les routes de vol, en particulier pour le Petit Rhinolophe
O3	Evaluer la conservation des espèces et des habitats d'espèces
O31	Suivre et connaître les colonies de chauves-souris sur l'ensemble du cycle biologique
O32	Suivre les conditions hygrothermiques des carrières et des extérieurs
O33	Suivre l'évolution des habitats d'espèce sur le site
O4	Valoriser et sensibiliser à la conservation du site et de ses espèces
O41	Mettre en place de la sensibilisation ex-situ
O5	Animer l'application du Document d'Objectifs
O51	Préparer la mise en œuvre du Document d'objectifs
O52	Mettre en œuvre des mesures contractuelles
O53	Mettre en œuvre des mesures hors contrat
O54	Soutien à des programmes d'actions de développement durable et appui territorial
O55	Coordonner, réaliser la synthèse et le bilan

STRATÉGIES MISES EN ŒUVRE POUR RÉALISER LES OBJECTIFS

Les outils de gestion

Les mesures contractuelles

Il existe trois formes d'actions contractuelles à mettre en œuvre dans l'application du docob :

- des Contrats de gestion Natura 2000 : Les titulaires de droits réels et personnels portant sur les terrains inclus dans le site peuvent conclure avec l'autorité administrative des contrats, dénommés « contrats Natura 2000 ». Les contrats Natura 2000 conclus par les exploitants agricoles peuvent prendre la forme de contrats portant sur des engagements agro-environnementaux. Le contrat Natura 2000 comporte un ensemble d'engagements conformes aux orientations et aux mesures définies par le document d'objectifs, portant sur la conservation et, le cas échéant, le rétablissement des habitats naturels et des espèces qui ont justifié la création du site Natura 2000.
- des Contrats MAET (Mesures Agri-Environnementales Territorialisées) qui s'appliquent sur les parcelles agricoles, lorsque le contractant est exploitant agricole. Les cahiers des charges seront précisés dans le Projet Agro-Environnemental.
- la Charte Natura 2000 qui regroupe les bonnes pratiques à mettre en œuvre par types de milieux ou d'activité. Ces bonnes pratiques n'entraînent pas de surcoût de gestion et ne donnent donc pas lieu à rémunération, contrairement aux contrats Natura 2000 qui s'attachent à des ajustements ou modifications de pratiques existantes ou à la mise en place de pratiques de gestion non présentes sur le site.

Voir annexe 2 pour une présentation générale des mesures contractuelles.

Les actions « Hors contrat »

Certaines actions de gestion, de suivi, d'études... ne peuvent bénéficier de contractualisation. Cependant, ces actions participent à l'atteinte des objectifs de conservation identifiés sur les sites Natura 2000. La recherche de crédits/programmes permettant la réalisation de ces actions constitue une partie du travail de l'animateur.

L'animation de la mise en œuvre du Document d'Objectif

La phase d'animation du Docob est essentielle. Elle a pour objectif de mettre en application sur le territoire les actions prévues dans le DOCOB. Cette mission est assurée par une structure animatrice. Selon les termes de la circulaire « gestion » du 21 novembre 2007 (articles R414-8 à 18 du code de l'Environnement), cette structure animatrice « a notamment pour rôle de recenser les bénéficiaires qui sont prêts à mettre en œuvre des mesures contractuelles conformément aux objectifs et modalités de gestion des cahiers des charges types. Elle assure l'animation, l'information, la sensibilisation, l'assistance technique à l'élaboration des projets et au montage des dossiers. Elle peut réaliser elle-même l'ensemble de ses missions ou travailler en partenariat. Ce partenariat est à développer en particulier lorsque le site Natura 2000 comprend des enjeux et compétences diversifiés, des interlocuteurs et des bénéficiaires potentiels multiples ».

LISTE DES ACTIONS PRÉVUES PAR OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Tableau 3-2: actions prévues par objectif opérationnel

O1 Maintenir et préserver les gîtes à chauves-souris

			Type	Priorité
O11	CT1	Identification de l'utilisation de la carrière de Meyney par les colonies	Hcn	1
	CT2	Identifier les gîtes de mise bas du petit rhinolophe	Hcn	1
	GH1	Conseiller les propriétaires et aménager si nécessaire	Charte Natura 2000	3
	CT3	Identifier les gîtes arboricoles des Barbastelles et Murin de Bechstein	Hcn	3
	GH2	Maintenir des îlots de vieillissements	Contrat forestier	3
	GH3	Informers les usagers de la forêt	Contrat forestier	3
O11 / O12	CT4	Inventaire des accès, cartographie des galeries et évaluation de la stabilité de la carrière de Meyney et de Saute qui peut	Hcn	1
	GH4	Fermeture adaptée des accès de la carrière de Meyney et Saute qui peut	Contrat ni agricole ni forestier	1
O12	CT5	Identifier les autres gîtes d'hibernation	Hcn	1
O11 / O12 / O13	GH5	Fermeture adaptée des autres gîtes	Contrat ni agricole ni forestier	2
	GH6	Informers les usagers des carrières	Contrat ni agricole ni forestier	2
	GH7	Assurer si nécessaire la stabilité des carrières (gîtes à chauves-souris)	Contrat ni agricole ni forestier	4
	GH8	Mettre en place un accès raisonné des carrières	Charte Natura 2000	1
	CT6	Évaluation la fréquentation des carrières	Hcn	3
O13	CT7	Identifier les sites de swarming	Hcn	2

O2 Maintenir et gérer des territoires de chasse favorables aux chauves-souris

			Type	Priorité
O21	ES1	Étudier l'entomofaune proie potentielle et consommée	Hcn	1
	ES2	Détermination des habitats et territoires de chasse de la colonie de mise-bas (Murin de grande taille et Minioptère de Schreibers)	Hcn	1
	ES3	Détermination des habitats et territoires de chasse dans le périmètre	Hcn	1
	ES4	Réaliser une étude pour établir la composition du complexe « Murin de grande taille »	Hcn	1
O22	GH9	Réduire les traitements phyto-sanitaires	MAET / charte Natura 2000	1
	GH10	Création de zones réservoir de biodiversité	MAET	1
	GH11	Remplacer les désherbages chimiques par un désherbage mécanique	MAET	1
	GH12	Gérer/créer des sous-bois clairs	Contrat forestier	1
	GH13	Gérer/créer des clairières	Contrat forestier	2
	GH14	Adapter les traitements vermifuges du bétail	Charte Natura 2000	1
	GH15	Gestion des prairies par fauche tardive	MAET	2
O23	GH16	Reconvertir des terres labourables en prairie	MAET	2
	GH17	Création et gestion de bandes enherbées le long des lisières et linéaires boisées	MAET / Charte Natura 2000	1
	GH18	Supprimer/Réduire les traitements phyto-sanitaires le long des linéaires boisés	Charte Natura 2000	1
	GH19	Structurer les lisières forestières	Contrat forestier	2
O22 / O23	GH20	Ouverture des parcelles de vignes abandonnées et gestion par pâturage	Contrat ni agricole ni forestier	2
	GH21	Ouverture des parcelles de vignes abandonnées et gestion par fauche	Contrat ni agricole ni forestier	2
	GH22	Ouverture de parcelles embroussaillées	MAET	1
O24	GH23	Gérer les haies	MAET	1
	GH24	Gérer les arbres isolés	MAET	1
	GH25	Planter et / ou renforcer des haies	Contrat ni agricole ni forestier	1
	GH26	Limiter les coupes de parcelles boisées	Charte Natura 2000	2

O3 Évaluer la conservation des espèces et des habitats d'espèces

			Type	Priorité
O31	SE1	Suivi des populations de chiroptères des carrières	Hcn	1
O32	SE2	Suivi des conditions hygrométriques et thermiques à l'intérieur et l'extérieur des gîtes	Hcn	3
O33	SE3	Suivi de l'évolution des habitats d'espèce sur le site.	Hcn	1

O4 Valoriser et sensibiliser à la conservation du site et de ses espèces

			Type	Priorité
O41	VA1	Mise en place de sensibilisation	Hcn	1

O5 Animer l'application du Document d'Objectifs

			Type	Priorité
O51	AN1	Appropriation du DOCOB	Autre	1
	AN2	Identification des ayants-droits sur le site	Autre	1
	AN3	Information et communication sur les mesures de gestion	Autre	1
	AN4	Identification des besoins financiers	Autre	1
	AN5	Cas du PAE	Autre	1
O52	AN6	Prise de contact avec les ayants-droits	Autre	1
	AN7	Rencontre des propriétaires	Autre	1
	AN8	Diagnostic des parcelles	Autre	1
	AN9	Proposition de contrats	Autre	1
	AN10	Aide au montage de dossier	Autre	1
	AN11	Suivi de l'instruction	Autre	1
	AN12	Aide à la mise en œuvre technique des mesures	Autre	1
O53	AN13	Suivi de la consommation financière et consolidation des besoins	Autre	1
	AN14	Ingénierie financière	Autre	1
	AN15	Élaboration du cahier des charges techniques	Autre	1
O54	AN16	Conduite d'opération	Autre	1
	AN17	Intégration de l'enjeu chiroptère dans les documents de planification (PLU, SCOT, DOCOB...)	Autre	1
O55	AN18	Participation à la démarche d'évaluation des incidences	Autre	1
	AN19	Bilan et évaluation des actions et des contrats	Autre	1
	AN20	Préparation et animation du comité de pilotage	Autre	1
	AN21	Coordination des avis techniques	Autre	1
	AN22	Mise à jour du DOCOB	Autre	1
	AN23	Rédiger les comptes-rendus	Autre	1

Sujet : tableaux financement DOCOB Villegouge
De : Luc Belenguier <l.belenguier@cren-aquitaine.fr>
Date : Wed, 8 Dec 2010 10:03:04 +0100
Pour : PALLATIER Marie-Ange PREF33 <marie-ange.pallatier@gironde.gouv.fr>

Madame,

Suite à notre conversation de ce jour, voici les quatre tableaux de financement previsionnel qui reprend toutes les actions proposées dans le cadre du DOCOB.
(en plusieurs mails etant donné la taille des documents).

Cela donnera un aperçu synthétique des actions proposées.

Je reste à votre disposition pour toutes autres informations,

Cordialement,

--

Luc Belenguier
Chargé d'études

Conservatoire Régional d'Espaces Naturels d'Aquitaine
Antenne de Dordogne
6, Rue Henri Feytou
24 400 Saint Médard de Mussidan

Tel / Fax : 05.53.81.39.57

Site internet : <http://www.cren-aquitaine.fr>

Priorité	N° fiche action	Intitulé
1	CT1	Identification de l'utilisation de la carrière de Meyney par les colonies
	CT2	Identifier les gîtes de mise bas du petit rhinolophe
	CT4	Inventaire des accès, cartographie des galeries et évaluation de la stabilité de la carrière de Meyney et Saute qui peut
	GH4	Fermeture adaptée des accès de la carrière de Meyne Saute qui peut
	CT5	Identifier les autres gîtes d'hibernation
	ES1	Étudier l'entomofaune proie potentielle et consommé
	ES2	Détermination des habitats et territoires de chasse de colonie de mise-bas
	ES3	Détermination des habitats et territoires de chasse dans le perimetre
	ES4	Réaliser une étude pour établir la composition du complexe « Murin de grande taille »
	GH10	Création de zones réservoir de biodiversité
	GH11	Désherbage mécanique en vigne
	GH12	Gérer/créer des sous-bois clairs
	GH16	Création et gestion de bandes enherbées le long des lisières et linéaires boisées
	GH22	Ouverture de parcelles embroussaillées
	GH23	Gérer les haies
	GH24	Gérer les arbres isolés
	GH25	Planter et / ou renforcer des haies
	SE1	Suivi des populations de chiroptères des carrières
	SE3	Suivi de l'évolution des habitats d'espèce
	VA1	Mise en place de sensibilisation

1

Priorité	N° fiche action	Intitulé	Type d'action	Unité	Quantités concernés	Prix unitaire HT moyen	Coût Matériel	MAET (€ HT) sur 5 ans	Contrat Natura 2000 (€ HT) sur 5 ans	Hors contrat (€ HT)	Sous totaux (€ HT)	
1	CT1	Identification de l'utilisation de la carrière de Meyney par les colonies	Hcn	jour	18	400,00 €	-	-	-	7 200,00 €	7 200,00 €	
	CT2	Identifier les gîtes de mise bas du petit rhinolophe	Hcn	jour	20	400,00 €	-	-	-	8 000,00 €	8 000,00 €	
	CT4	Inventaire des accès, cartographie des galeries et évaluation de la stabilité de la carrière de Meyney et de Sauté qui peut	Hcn								A définir	
	GH4	Fermeture adaptée des accès de la carrière de Meyney et Sauté qui peut	Contrat agricole et forestier	Jour + divers	10 accès	10000,00 € / accès	10000,00 € / accès	-	100 000,00 €	-	100 000,00 €	
	CT5	Identifier les autres gîtes d'hibernation	Hcn	jour	50	400,00 €	-	-	-	20 000,00 €	20 000,00 €	
	ES1	Étudier l'entomofaune proie potentielle et consommée	Hcn					-	-	16 000,00 €	16 000,00 €	
	ES2	Détermination des habitats et territoires de chasse de la colonie de mise-bas	Hcn	jour	260	400,00 €	6000,00 €	-	-	110 000,00 €	110 000,00 €	
	ES3	Détermination des habitats et territoires de chasse dans le périmètre	Hcn	jour	78	400,00 €	3000,00 €	-	-	32 700,00 €	32 700,00 €	
	ES4	Réaliser une étude pour établir la composition du complexe « Murin de grande taille »	Hcn	jour	4	400,00 €	-	-	-	2 400,00 €	2 400,00 €	
	GH10	Création de zones réservoir de biodiversité	MAET	ha	5	4500,00 €	-	22 500,00 €	-	-	22 500,00 €	
	GH11	Désherbage mécanique en vigne	MAET	ha	30	920,00 €	-	27 600,00 €	-	-	27 600,00 €	
	GH12	Gérer/créer des sous-bois clairs	Contrat forestier	ha	20	2000,00 €	-	-	40 000,00 €	-	40 000,00 €	
	GH16	Création et gestion de bandes emboîtées le long des lièzières et linéaires boisées	MAET	ha	5	2250,00 €	-	11 250,00 €	-	-	11 250,00 €	
	GH22	Ouverture de parcelles embroussaillées	MAET	ha	4	1095,00 €	-	4 380,00 €	-	-	4 380,00 €	
	GH23	Gérer les haies	MAET	mètre linéaire	2000	2,6 €	-	5 200,00 €	-	-	5 200,00 €	
	GH24	Gérer les arbres isolés	MAET	ha	50	52,5 €	-	2 625,00 €	-	-	2 625,00 €	
	GH25	Planter et / ou renforcer des haies	Contrat agricole et forestier	mètre linéaire	2000	20,00 €	-	-	40 000,00 €	-	40 000,00 €	
	SE1	Suivi des populations de chiroptères des carrières	Hcn	jour	30	400,00 €	-	-	-	12 000,00 €	12 000,00 €	
	SE3	Suivi de l'évolution des habitats d'espèce	Hcn	jour	10	400,00 €	-	-	-	4 000,00 €	4 000,00 €	
	VA1	Mise en place de sensibilisation	Hcn								A définir	
	2	GH5	Fermeture adaptée des autres gîtes	Contrat agricole et forestier	Jour + divers	4 accès		10000,00 € / accès	-	40 000,00 €	-	40 000,00 €
GH6		Informers les usagers des carrières	Contrat agricole et forestier	Panneaux	40ème	2 000,00 €	2 000,00 €	-	28 000,00 €	-	28 000,00 €	
CT7		Identifier les sites de swarming	Hcn	jour	32	400,00 €	-	-	-	12 800,00 €	12 800,00 €	
GH13		Gérer/créer des clairières	Contrat forestier	Clairières	10	2 200,00 €	-	-	22 000,00 €	-	22 000,00 €	
GH15		Gestion des prairies par fauche tardive	MAET	ha	2	1 360,00 €	-	2 720,00 €	-	-	2 720,00 €	
GH16		Recouvrir des terres labourables en prairie	MAET	ha	10	1 255,00 €	-	12 550,00 €	-	-	12 550,00 €	
GH19		Structurer les lièzières forestières	Contrat forestier	mètre linéaire	2000	15,00 €	-	-	30 000,00 €	-	30 000,00 €	
GH20		Ouverture des parcelles de vignes abandonnées et gestion par pâturage	Contrat agricole et forestier	ha	5	14 500,00 €	-	-	58 000,00 €	-	58 000,00 €	
GH21		Ouverture des parcelles de vignes abandonnées et gestion par fauche	Contrat agricole et forestier	ha	5	9 000,00 €	-	-	36 000,00 €	-	36 000,00 €	
3		CT3	Identifier les gîtes arboricoles des Barbastelles et Murin de Bechstein	Hcn	Jour + divers	64	400,00 €	2000,00 €	-	-	30 800,00 €	30 800,00 €
	GH2	Maintenir des îlots de vieillissements	Contrat forestier	ha	5	1000,00 €	-	-	5 000,00 €	-	5 000,00 €	
	GH3	Informers les usagers de la forêt	Contrat forestier	Panneaux	10	200,00 €	-	-	2 000,00 €	-	2 000,00 €	
	CT6	Évaluation la fréquentation des carrières	Hcn	Jour + divers	2	400,00 €	600,00 €	-	-	4 900,00 €	5 900,00 €	
								Totaux HT	88 825,00 €	401 000,00 €	260 800,00 €	751 025,00 €
								Totaux TTC	106 234,70 €	479 596,00 €	311 916,80 €	898 225,90 €
								%	11,83%	53,39%	34,73%	100,00%

2

Phases	N° fiche action	Intitulé	Type d'action	Prix unitaire HT	Temps passé en jours/homme					Total
					Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	
Préparer la mise en œuvre du Document d'objectifs	AN1	Appropriation du DOCOB	Autres	450,00 €	-	-	-	-	-	0
	AN2	Identification des ayants-droits sur le site	Autres	450,00 €	2	-	-	-	-	2
	AN3	Information et communication sur les mesures de gestion	Autres	450,00 €	11	11	11	11	11	55
	AN4	Identification des besoins financiers	Autres	450,00 €	2	2	2	2	2	10
	AN5	Cas du PAE	Autres	450,00 €	3	3	3	3	3	15
Mettre en œuvre des mesures contractuelles	AN6	Prise de contact avec les ayants-droits	Autres	450,00 €	6	6	6	6	6	30
	AN7	Rencontre des propriétaires	Autres	450,00 €	15	15	15	15	15	75
	AN8	Diagnostic des parcelles	Autres	450,00 €	15	15	11	11	11	63
	AN9	Proposition de contrats	Autres	450,00 €	8	8	8	8	8	40
	AN10	Aide au montage de dossier	Autres	450,00 €	10	10	6	6	6	38
	AN11	Suivi de l'instruction	Autres	450,00 €	2	2	2	2	2	10
	AN12	Aide à la mise en œuvre technique des mesures	Autres	450,00 €	7	7	6	6	6	32
	AN13	Suivi de la consommation financière et consolidation des besoins	Autres	450,00 €	1	1	1	1	1	5
Mettre en œuvre des mesures hors contrat	AN14	Ingénierie financière	Autres	450,00 €	1	1	1	1	1	5
	AN15	Élaboration du cahier des charges techniques	Autres	450,00 €	1	1	-	-	-	2
	AN16	Conduite d'opération	Autres	450,00 €	-	2	2	2	2	8
Soutien à des programmes d'actions de développement durable et appui territorial	AN17	Intégration de l'enjeu chiroptère dans les documents de planification (PLU, SCOT, DOCOB...)	Autres	450,00 €	2	2	2	2	2	10
	AN18	Participation à la démarche d'évaluation des incidences	Autres	450,00 €	2	2	2	2	2	10
Coordonner, réaliser la synthèse et le bilan	AN19	Bilan et évaluation des actions et des contrats	Autres	450,00 €	3	3	3	3	3	15
	AN20	Préparation et animation du comité de pilotage	Autres	450,00 €	3	3	3	3	3	15
	AN21	Coordination des avis techniques	Autres	450,00 €	1	1	1	1	1	5
	AN22	Mise à jour du DOCOB	Autres	450,00 €	2	-	-	-	-	2
	AN23	Compte-rendus	Autres	450,00 €	3	3	3	3	3	15
Total jours					100,0	98,0	88,0	88,0	88,0	462,0
Total HT					45 000,00 €	44 100,00 €	39 600,00 €	39 600,00 €	39 600,00 €	207 900,00 €
Total TTC					53 820,00 €	52 743,60 €	47 361,60 €	47 361,60 €	47 361,60 €	248 648,40 €
%					21,65%	21,21%	19,05%	19,05%	19,05%	100,00%

3

N° fiche action	Intitulé	Type d'action	Coût sur 5 ans	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
GH2	Maintenir des îlots de vieillissements	Contrat forestier	5 000,00 €	-	2 000,00 €	2 000,00 €	1 000,00 €	-
GH3	Informar les usagers de la forêt	Contrat forestier	2 000,00 €	-	800,00 €	800,00 €	400,00 €	-
GH4	Fermeture adaptée des accès de la carrière de Meyney et Saute qui peut	Contrat ni agricole ni forestier	100 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
GH5	Fermeture adaptée des autres gites	Contrat ni agricole ni forestier	40 000,00 €	-	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
GH6	Informar les usagers des carrières	Contrat ni agricole ni forestier	28 000,00 €	5 600,00 €	5 600,00 €	5 600,00 €	5 600,00 €	5 600,00 €
GH10	Création de zones réservoir de biodiversité	MAET	22 500,00 €	4 500,00 €	4 500,00 €	4 500,00 €	4 500,00 €	4 500,00 €
GH11	Désherbage mécanique en vigne	MAET	27 600,00 €	5 520,00 €	5 520,00 €	5 520,00 €	5 520,00 €	5 520,00 €
GH12	Gérer/créer des sous-bois clairs	Contrat forestier	40 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €
GH13	Gérer/créer des clairières	Contrat forestier	22 000,00 €	-	-	11 000,00 €	5 500,00 €	5 500,00 €
GH15	Gestion des prairies par fauche tardive	MAET	2 720,00 €	-	2 720,00 €	-	-	-
GH16	Reconvertir des terres labourables en prairie	MAET	12 550,00 €	-	3 137,50 €	3 137,50 €	3 137,50 €	3 137,50 €
GH17	Création et gestion de bandes enherbées le long des lisières et linéaires boisées	MAET	11 250,00 €	2 250,00 €	2 250,00 €	2 250,00 €	2 250,00 €	2 250,00 €
GH19	Structurer les lisières forestières	Contrat forestier	30 000,00 €	-	-	15 000,00 €	7 500,00 €	7 500,00 €
GH20	Ouverture des parcelles de vignes abandonnées et gestion par pâturage	Contrat ni agricole ni forestier	58 000,00 €	-	14 500,00 €	14 500,00 €	14 500,00 €	14 500,00 €
GH21	Ouverture des parcelles de vignes abandonnées et gestion par fauche	Contrat ni agricole ni forestier	36 000,00 €	-	9 000,00 €	9 000,00 €	9 000,00 €	9 000,00 €
GH22	Ouverture de parcelles embroussaillées	MAET	4 380,00 €	4 380,00 €	-	-	-	-
GH23	Gérer les haies	MAET	5 200,00 €	1 040,00 €	1 040,00 €	1 040,00 €	1 040,00 €	1 040,00 €
GH24	Gérer les arbres isolés	MAET	2 625,00 €	525,00 €	525,00 €	525,00 €	525,00 €	525,00 €
GH25	Planter et / ou renforcer des haies	Contrat ni agricole ni forestier	40 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €
	Sous-Total Actions contractuelles		489 825,00 €	59 815,00 €	97 592,50 €	120 872,50 €	106 472,50 €	105 072,50 €
AN1-AN23	Animation de la mise en œuvre du Docob	Autre	207 900,00 €	45 000,00 €	44 100,00 €	39 600,00 €	39 600,00 €	39 600,00 €
	Sous-Total Animation		207 900,00 €	45 000,00 €	44 100,00 €	39 600,00 €	39 600,00 €	39 600,00 €
CT1	Identification de l'utilisation de la carrière de Meyney par les colonies	Hcn	7 200,00 €	4 000,00 €	-	3 200,00 €	-	-
CT2	Identifier les gites de mise bas du petit rhinolophe	Hcn	8 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €	-	-	-
CT3	Identifier les gites arboricoles des Barbastelles et Murin de Bechstein	Hcn	30 800,00 €	-	-	15 400,00 €	-	15 400,00 €
CT4	Inventaire des accès, cartographie des galeries et évaluation de la stabilité de la carrière de Meyney et de Saute qui peut	Hcn	-	-	-	-	-	-
CT5	Identifier les autres gites d'hibernation	Hcn	20 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €
CT6	Évaluation la fréquentation des carrières	Hcn	5 300,00 €	-	-	-	4 900,00 €	400,00 €
CT7	Identifier les sites de swarming	Hcn	12 800,00 €	-	-	-	6 400,00 €	6 400,00 €
ES1	Étudier l'entomofaune proie potentielle et consommée	Hcn	16 000,00 €	-	8 000,00 €	8 000,00 €	-	-
ES2	Détermination des habitats et territoires de chasse de la colonie de mise-bas	Hcn	110 000,00 €	-	55 000,00 €	-	55 000,00 €	-
ES3	Détermination des habitats et territoires de chasse dans le périmètre	Hcn	32 700,00 €	16 350,00 €	-	16 350,00 €	-	-
ES4	Réaliser une étude pour établir la composition du complexe « Murin de grande taille »	Hcn	2 400,00 €	2 400,00 €	-	-	-	-
SE1	Suivi population	Hcn	12 000,00 €	2 400,00 €	2 400,00 €	2 400,00 €	2 400,00 €	2 400,00 €
SE3	Suivi habitats d'espèces	Hcn	4 000,00 €	-	-	-	-	4 000,00 €
	Sous-Total Suivi-Évaluation- Études		261 200,00 €	33 150,00 €	73 400,00 €	49 350,00 €	72 700,00 €	32 600,00 €
VA1	Mise en place de la sensibilisation	Hcn	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Sous-Total Sensibilisation		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Totaux HT		958 925,00 €	137 965,00 €	215 092,50 €	209 822,50 €	218 772,50 €	177 272,50 €
	Totaux TTC		1 146 874,30 €	165 006,14 €	257 250,63 €	250 947,71 €	261 651,91 €	212 017,91 €
	%		100,00%	14,39%	22,43%	21,88%	22,81%	18,49%

Actions / Sources de financement		ACTIONS CONTRACTUELLES (AC)			ACTIONS HORS CONTRATS (HC) OU AUTRES			
		MAEt	Contrats Natura 2000 (Etat)	Autres (FEADER)	Etat	UE	Collectivités	Autres
Code Action	Libellé Action							
CT1	Identification de l'utilisation de la carrière de Meyney par les colonies	-	-	-	3 600,00 €	3 600,00 €	-	-
CT2	Identifier les gîtes de mise bas du petit rhinolophe	-	-	-	4 000,00 €	4 000,00 €	-	-
CT4	Inventaire des accès, cartographie des galeries et évaluation de la stabilité de la carrière de Meyney et de Sauts qui peut	-	-	-	-	-	-	-
GH4	Fermeture adaptée des accès de la carrière de Meyney et Sauts qui peut	-	50 000,00 €	50 000,00 €	-	-	-	-
CT5	Identifier les autres gîtes d'hibernation	-	-	-	10 000,00 €	10 000,00 €	-	-
ES1	Étudier l'entomofaune proie potentielle et consommée	-	-	-	8 000,00 €	8 000,00 €	-	-
ES2	Détermination des habitats et territoires de chasse de la colonie de mise-bas (Murin de grande taille et Minioptère de Schreiber)	-	-	-	55 000,00 €	55 000,00 €	-	-
ES3	Détermination des habitats et territoires de chasse dans le périmètre	-	-	-	16 350,00 €	16 350,00 €	-	-
ES4	Réaliser une étude pour établir la composition du complexe « Murin de grande taille »	-	-	-	1 200,00 €	1 200,00 €	-	-
GH10	Création de zones réservoir de biodiversité	22 500,00 €	-	-	-	-	-	-
GH11	Absence de traitement herbicide en vigne	27 600,00 €	-	-	-	-	-	-
GH12	Gérer/créer des sous-bois clairs	-	18 000,00 €	22 000,00 €	-	-	-	-
GH17	Création et gestion de bandes enherbées le long des lisières et linéaires boisées	11 250,00 €	-	-	-	-	-	-
GH22	Ouverture de parcelles embroussaillées	4 380,00 €	-	-	-	-	-	-
GH23	Gérer les haies	5 200,00 €	-	-	-	-	-	-
GH24	Gérer les arbres isolés	2 625,00 €	-	-	-	-	-	-
GH25	Planter et / ou renforcer des haies	-	20 000,00 €	20 000,00 €	-	-	-	-
SE1	Suivi des populations de chiroptères des carrières	-	-	-	6 000,00 €	6 000,00 €	-	-
SE3	Suivi de l'évolution des habitats d'espèce sur le site	-	-	-	2 000,00 €	2 000,00 €	-	-
VA1	Mise en place de sensibilisation	-	-	-	-	-	-	-
ANI-AN23	Animation de la mise en œuvre du Docob	-	-	-	-	-	-	207 900,00 €
Sous-total actions priorité 1		73 555,00 €	88 000,00 €	92 000,00 €	106 150,00 €	106 150,00 €	0,00 €	207 900,00 €
GH5	Fermeture adaptée des autres gîtes	-	20 000,00 €	20 000,00 €	-	-	-	-
GH6	Informers les usagers des carrières	-	14 000,00 €	14 000,00 €	-	-	-	-
CT7	Identifier les sites de swarming	-	-	-	6 400,00 €	6 400,00 €	-	-
GH13	Gérer/créer des clairières	-	9 900,00 €	12 100,00 €	-	-	-	-
GH15	Gestion des prairies par fauche tardive	2 720,00 €	-	-	-	-	-	-
GH16	Reconvertir des terres labourables en prairie	12 550,00 €	-	-	-	-	-	-
GH19	Structurer les lisières forestières	-	13 500,00 €	16 500,00 €	-	-	-	-
GH20	Ouverture des parcelles de vignes abandonnées et gestion par pâturage	-	29 000,00 €	29 000,00 €	-	-	-	-
GH21	Ouverture des parcelles de vignes abandonnées et gestion par fauche	-	18 000,00 €	18 000,00 €	-	-	-	-
Sous-total actions priorité 2		15 270,00 €	104 400,00 €	109 600,00 €	6 400,00 €	6 400,00 €	0,00 €	0,00 €
CT3	Identifier les gîtes arboricoles des Barbastelles et Murin de Bechstein	-	-	-	15 400,00 €	15 400,00 €	-	-
GH2	Maintenir des îlots de vieillissements	-	2 250,00 €	2 750,00 €	-	-	-	-
GH3	Informers les usagers de la forêt	-	900,00 €	1 160,00 €	-	-	-	-
CT6	Évaluation la fréquentation des carrières	-	-	-	2 650,00 €	2 650,00 €	-	-
Sous-total actions priorité 3		0,00 €	3 150,00 €	3 850,00 €	18 050,00 €	18 050,00 €	0,00 €	0,00 €
GH7	Assurer si nécessaire la stabilité des carrières (gîtes à chauves-souris)	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total actions priorité 4		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Totaux HT		88 825,00 €	195 550,00 €	205 450,00 €	130 600,00 €	130 600,00 €	0,00 €	207 900,00 €
Totaux TTC		106 234,70 €	233 877,80 €	245 718,20 €	156 197,60 €	156 197,60 €	0,00 €	248 648,40 €
Pourcentages		9,26%	20,39%	21,43%	13,62%	13,62%	0,00%	21,68%